



Procès-verbal du conseil d'école du 3^{ème} trimestre

Présents :

| | |
|-----------------------------|---|
| Mairie | Mme Guinaudeau responsable des affaires scolaires Mme Mandret, Atsem référente |
| Parents élus | Mme Barribaud Mme Hucteau Mr Weber |
| Personnel enseignant | Mme Cazal Mr Daviaud Mme Gourbilière Mme Landron Noël Mme Massip Mme Queveau |
| Excusés | Mme Ridier (IEN) Mr Bouancheau adjoint aux affaires scolaires Mme Barsi (DDEN) Mme Colonnier (parent élue) Mme Bidaud (parent élue) |

Rappel de l'ordre du jour :

- Validation du Procès Verbal du conseil d'école du 2^{ème} trimestre
- Bilan des activités du 3^{ème} trimestre et dernières activités de l'année
- Prévion d'effectifs et répartition possible
- Préparation de l'année prochaine
- Questions diverses (merci de nous faire parvenir les questions quelques jours avant pour que nous puissions y répondre précisément)

1- **Validation du Procès Verbal du conseil d'école du 2^{ème} trimestre**

Les membres du conseil d'école n'apportent pas de modifications. Celui-ci est validé.

2. **Bilan des activités du 3^{ème} trimestre et dernières activités de l'année**

- Spectacles de la com comm

Spectacle « A nous la nuit » pour les MS/GS d'Héloïse et d'Amélie : le bilan est positif. La rencontre et le travail avec les artistes en amont dans le cadre du CLEA ont été appréciés.

- Ecole et cinéma

Les trois classes de MS-GS se sont rendues au cinéma pour le deuxième film : Shaun le mouton.

Cette première année au sein du dispositif Ecole et Cinéma a apporté satisfaction aux élèves et aux enseignants.

- Rencontres USEP :

Une association USEP a été créée cette année pour les écoles Dolto et Prévert. Cela nous permet de participer à différentes rencontres et de promouvoir la pratique sportive.

Nous aurons bénéficié de deux rencontres cette année :

- Rencontre athlétisme le 13 juin au stade de la Demoiselle : bilan très positif dans un cadre sécurisant. L'organisation était parfaite et adaptée au niveau des enfants.

- Orientation le 27 juin au Landreau pour les classes de MS-GS

Des actions seront au programme l'an prochain dans le cadre des JO de Paris 2024.

- Sortie au zoo de Mervent

Cette sortie concernait l'ensemble de l'école. Le lieu est adapté aux élèves de maternelle car le parc n'est pas très grand. Les animations proposées ont été un vrai plus.

Nous en profitons pour remercier vivement l'Amicale des parents d'élèves qui finance une très large partie de cette sortie et la municipalité pour le transport.

Liaison GS-CP

Les élèves sont allés visiter l'école J.Prévert le 7 juin avec leurs enseignants de GS.

Lundi 20 juin : Les GS ont passé un temps à l'école élémentaire en début d'après-midi avec les enseignantes de CP. Une visite à destination des parents a eu lieu le soir.

Pour cette fin d'année, chaque enfant de GS doit fournir une trousse afin d'apprendre à gérer son matériel.

- Activités Cicadelle :

Une sortie au bois du Landreau est programmée pour plusieurs classes de l'école. Un travail autour du cycle de la graine et des plantations sont prévues, encadrés par un animateur de l'association nature de la Cicadelle.

- Lundi 20 juin pour les classes d'Héloïse et d'Amélie
- Vendredi 24 juin pour les classes d'Alexandre et d'Anthony

- Actions environnement :

Plusieurs actions ont vu le jour en cette fin d'année pour éduquer les élèves au respect de l'environnement :

Pique-nique zéro déchets : cette action menée lors des différentes sorties a été une vraie réussite. Le mérite revient aux parents qui ont joué le jeu. Nous les remercions vivement pour leur participation.

Brigade verte : Lors des déplacements au dojo avec les GS, nous mettons en place chaque jeudi un groupe d'enfants chargé de ramasser les déchets sur le trajet. Le but est d'équiper chaque classe du matériel nécessaire à ce ramassage et d'ancrer ce dispositif dans nos habitudes lors des déplacements.

Utilisation du jardin :

Lors des récréations de l'après-midi (récréation en commun avec toutes les classes), nous ouvrons désormais une partie du jardin. Des adultes sont présents sur les deux zones de récréation et les enfants peuvent librement circuler d'un espace à l'autre. Nous constatons qu'ils prennent plaisir à évoluer dans la nature, à observer les insectes, parfois même des petits animaux. Ils inventent également de nombreux jeux avec ce qu'ils peuvent trouver.

Limiter l'utilisation du papier et du savon dans les sanitaires :

A l'initiative d'Emmanuelle Mandret, Atsem référente, un affichage sur les distributeurs de papier et du savon a été installé. Les enfants visualisent désormais le nombre de feuilles de papier maximum qu'ils peuvent utiliser et le nombre de pression pour le savon.

Défi mobilité :

Celui-ci a été préparé un peu à la hâte, ce qui peut expliquer la faible participation. L'objectif était d'inciter les familles à utiliser un mode de transport plus écologique pour se rendre à l'école.

L'école accueillant des élèves venant d'un large secteur géographique, il est sans doute plus difficile aussi de s'organiser pour rationaliser les transports.

3. Prévision d'effectifs et répartition possible

Comme annoncé lors du conseil d'école précédent, une fermeture de classe a été prononcée pour l'école maternelle F. Dolto.

Nous reviendrons donc à 4 classes l'an prochain. Mme Gourbilière quittera donc l'école et a été nommée dans celle de Beaurepaire. Mr Gaborit est en attente de son affectation. Le remplacement de Mme Sautereau Priscillia sur le poste d'Atsem prendra fin également. Nous les remercions tous les trois pour leur implication au sein de l'école cette année.

A l'heure actuelle, les prévisions d'effectifs sont les suivantes :

| | | | | |
|-----|----|----|----|-------|
| TPS | PS | MS | GS | Total |
| 8 | 23 | 25 | 28 | 84 |

Nous conserverons des petits effectifs par classe.

La répartition des classes sera un peu différente l'an prochain puisque deux classes seront organisées en multi-niveaux : PS-MS-GS.

Cette organisation est de plus en plus fréquente dans les écoles maternelles. Elle a pour objectif de pouvoir favoriser l'autonomie et l'entraide. Cela permet également d'adapter le contenu et de différencier en fonction du rythme d'apprentissage de chacun.

| Niveau | Effectifs | Enseignant(e)s | Atsem |
|----------|-----------|-----------------------|------------------|
| TPS-PS | 8+13 | Célia Cazal | Lolita Chauvigné |
| PS-MS-GS | 5+7+9 | Héloïse Massip | Sabine Bourreau |
| PS-MS-GS | 5+7+9 | Amélie Queveau | Nathalie Bretin |
| MS-GS | 11+10 | Anthony Daviaud et... | Anne Lusson |

4. Préparation de l'an prochain

Travaux :

- Rénovation de la classe de Mr Daviaud et du dortoir attenant : sol et peinture.
- Demande pour rénover les toilettes adultes de l'étage et la douche (présence de PS à l'étage).

Point sur les demandes en cours :

- Retrait des marches devant l'école qui entravent la circulation piétonnière : elles étaient prévues avant l'été. A priori, il n'y a pas de contraintes particulières. Mme Guinaudeau a relancé les services techniques.

- Ouverture du garage : le curé de la paroisse va changer. La mairie souhaite traiter de ce sujet avec le nouveau concerné.

- Etude du monte personne pour permettre un accès handicapé à l'étage :

Une estimation a été réalisée et s'élève à 20000€. Ce projet n'est pas budgétisé cette année. Si l'installation d'un monte- personne se réalise, ce serait dans l'escalier principal car à priori l'escalier de droite ne serait pas adapté. Les membres du conseil d'école s'étonnent de ce problème, Mme Guinaudeau va se renseigner.

Mr Daviaud s'étonne aussi du montant élevé. Mme Guinaudeau précise qu'il ne s'agit pas seulement d'un monte-personne mais bien d'une installation permettant de monter un fauteuil roulant à l'étage. Ce n'était pas forcément l'idée de départ puisque l'école répond aux normes handicaps. Un enfant serait en mesure d'effectuer toute sa scolarité maternelle au rez de chaussée (sous réserve de modifier l'utilisation de certaines classes).

Les enseignants avaient surtout évoqué la difficulté rencontrée quand un enfant était plâtré. L'installation d'un monte-personne tel que l'on peut en trouver dans une habitation aurait pu répondre à cette problématique pour un coût sans doute moindre. Il faut toutefois se renseigner sur les normes d'installation de ce genre d'équipement dans un lieu public.

Vote électronique

L'article 5 de la loi Rilhac stipulant que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école est entré en vigueur le 23 décembre 2021.

A ce jour, nous n'avons pas encore d'information sur la mise en place d'un tel vote.

Toutefois, dans la mesure où il n'y aura pas de nouveau conseil d'école avant les prochaines élections,

Mr Daviaud demande l'accord du conseil d'école pour mettre en place ce dispositif de vote. Les parents élus acceptent.

7 – Questions diverses

Mr Weber relance la question des menus végétariens. Mme Guinaudeau nous expose la mise en place d'un menu végétarien en substitution du menu proposé. Mr Weber souligne que la mairie ne suit toujours pas le cadre réglementaire,

Les parents élus expriment leur sentiment de ne pas être écoutés par la mairie. Certains sujets restent sur la table depuis plusieurs années comme par exemple le retrait des marches.

Le conseil d'école souligne la nécessité d'une commission restauration afin que les familles puissent être entendues. Mme Guinaudeau transmettra cette remarque à Mr Bouancheau, adjoint aux affaires scolaires, excusé pour raison familiale.

A la demande de Mme Hucteau, Mme Guinaudeau fait le point sur la demande de subvention pour un signal silencieux lors des exercices intrusion : cette demande de subvention a été refusée mais la mairie s'engage cependant à prendre en charge l'équipement pour les différentes écoles publiques.

Mme Guinaudeau fait un dernier point sur la cantine pour l'an prochain. En raison de la baisse des effectifs, la question de passer à un seul service a été posée.

Pour l'instant on ne peut pas connaître le nombre d'élèves mangeant à la cantine l'an prochain. Nous maintiendrons donc les deux services en septembre. Une adaptation pourra s'envisager une fois les effectifs définitifs connus.

Mr Daviaud remercie les membres du conseil d'école pour leur présence et particulièrement les parents qui se sont portés volontaires comme représentants cette année.

Fin 18h47

Les secrétaires de séance

A.Queveau

A.Daviaud